

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
S.A. ÉTS FR. COLRUYT, DONT LE SIÈGE SOCIAL EST ÉTABLI À 1500 HAL,
EDINGENSESTEENWEG 196, TVA BE-0400.378.485, À L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES QUI SE TIENDRA LE
26 SEPTEMBRE 2018 À 16H00 AU SIÈGE SOCIAL.

Chers actionnaires,

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous vous faisons rapport sur l'exercice de notre mandat pour l'exercice 2017/2018.

1. Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes annuels relatifs à l'exercice 2017/2018.

2. Affectation du résultat :

Bénéfice avant impôts de l'exercice clôturé	265.164.000,34	EUR
Transfert aux impôts différés	-178.660,79	EUR
Impôts sur le résultat	-69.965.033,64	EUR
Bénéfice après impôts de l'exercice	195.020.305,91	EUR
Transfert aux réserves immunisées	-731.886,09	EUR
Bénéfice de l'exercice à affecter	194.288.419,82	EUR
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	946.367.023,27	EUR
Bénéfice à affecter	1.140.655.443,09	EUR

Nous vous proposons d'affecter ce solde bénéficiaire comme suit :

Dotation à la réserve légale	1.015.786,20	EUR
Affectation aux réserves disponibles / prélèvement (-) sur les réserves disponibles	326.465.182,62	EUR
Distribution de dividendes (1)	166.988.478,30	EUR
Participation aux bénéfices	5.963.586,89	EUR
Tantièmes	3.730.138,00	EUR
Bénéfice à reporter	636.492.271,08	EUR
Total	1.140.655.443,09	EUR

(1) Base de calcul pour la distribution de dividendes :

Actions au 31 mars 2017	149.935.894	actions
Actions lors de l'augmentation de capital réservée au personnel le 18 décembre 2017	260.458	actions
Actions propres au 13 juin 2018	-12.549.852	actions
Actions propres destinées à la participation aux bénéfices (septembre 18)	25.592	actions
<hr/>		
Actions participantes	137.672.092	actions
Dividende brut par action	1,22	EUR
<hr/>		
Total des dividendes bruts	167.959.952,24	EUR
Dividendes transférés de l'exercice précédent (*)	-971.473,94	EUR
<hr/>		
Dividendes à distribuer	166.988.478,30	EUR

(*) Les dividendes transférés concernent les dividendes de l'exercice précédent sur les actions destinées à la participation aux bénéfices que la S.A. Éts Fr. Colruyt n'a pas distribués. Ce montant est transféré à cet exercice.

Le Conseil d'administration propose d'attribuer un dividende brut de 1,22 EUR pour les actions participant aux bénéfices de l'exercice 2017/2018 de la S.A. Éts Fr. Colruyt. Contre remise du coupon n° 8 de l'action Colruyt, les actionnaires percevront un dividende net de 0,854 EUR sur le dividende brut de 1,22 EUR, déduction faite du précompte mobilier de 30%.

Pour les actionnaires étrangers, le montant du dividende net peut diverger, en fonction des traités de double imposition conclus entre la Belgique et les différents pays. Les attestations nécessaires doivent être en notre possession le 12 octobre 2018 au plus tard.

Le dividende de l'exercice 2017/2018 sera mis en paiement à partir du 2 octobre 2018, contre remise du coupon n° 8 aux guichets des institutions financières. BNP Paribas Fortis Banque agira en tant qu'organisme de paiement (Principal Paying Agent) des dividendes.

3. Commentaire sur les comptes annuels.

Vous trouverez ci-après un commentaire des principales données comptables de l'exercice 2017/2018.

Le 01/10/2017, la S.A. Éts Fr. Colruyt a repris l'exploitation du centre de distribution de Ghislenghien de la société S.A. Waldico. La prestation de services logistiques que la S.A. Waldico fournissait exclusivement à la S.A. Colruyt est ainsi intégrée au sein d'une même société. Pour ce faire, la S.A. Colruyt a racheté tous les actifs non courants à la valeur comptable et a proposé un contrat de la S.A. Colruyt à tous les membres du personnel de la S.A. Waldico.

Le 31/03/2018, l'unité opérationnelle Colex a été reprise dans la S.A. Éts Fr. Colruyt. Le plan stratégique de Colex est fortement axé sur la croissance du volume et la vente des différentes catégories des marques maison de Colruyt, à savoir Everyday et Boni Selection. Une collaboration plus étroite entre Colruyt et Colex est nécessaire à cet effet, notamment en matière de marketing et d'achat.

BILAN - ACTIF - Actifs non courants

La valeur comptable des ACTIFS NON COURANTS de la S.A. Éts Fr. Colruyt s'élève à 4.950,6 millions EUR, contre 4.901,4 millions EUR l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 49,2 millions EUR, soit 1,0%. Les actifs non courants se montent à 77,79% du total du bilan.

La valeur comptable nette des IMMOBILISATIONS INCORPORELLES est de 83,9 millions EUR, contre 43,4 millions EUR l'exercice précédent, soit une hausse de 40,5 millions EUR ou de 93,28%. Les nouveaux investissements s'élèvent à 47,4 millions EUR et consistent en des frais de recherche et de développement pour un montant de 0,3 million EUR, en l'achat de licences pour un montant de 2,4 millions EUR, en goodwill pour un montant de 13,2 millions EUR et en investissements dans des logiciels pour un montant de 31,5 millions EUR. Les désaffectations se chiffrent à 0,5 million EUR. Les amortissements sur les immobilisations incorporelles atteignent 6,4 millions EUR pour l'exercice.

La valeur comptable nette des IMMOBILISATIONS CORPORELLES s'élève à 226,3 millions EUR, contre 201,6 millions EUR l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 24,7 millions EUR, soit 12,24%. Les acquisitions de l'exercice se montent à 86,3 millions EUR, les cessions et désaffectations représentent 2,2 millions EUR et le montant des amortissements s'établit à 59,4 millions EUR. Cette hausse s'explique en grande partie par la reprise des activités opérationnelles de la S.A. Waldico. Cette reprise a eu un impact de 64,1 millions EUR sur les acquisitions et de 57,3 millions EUR sur les amortissements.

Les rubriques « Terrains et immeubles », « Autres immobilisations corporelles » et « Immobilisations en cours » englobent l'aménagement immobilier d'immeubles en location. Les bâtiments sont principalement loués à la société immobilière de Colruyt Group, à savoir la S.C.R.L. Colim.

Ce poste passe de 86,5 millions EUR à 96,9 millions EUR, soit une augmentation de 10,4 millions EUR ou de 12,03%. Les investissements concernent des transformations de magasins Colruyt existants, l'aménagement de nouveaux magasins Colruyt et des investissements dans les centres de distribution.

L'aménagement d'immeubles loués à la S.C.R.L. Colim est mentionné sous la classe 22 plutôt que 26. Dans une perspective économique, ces opérations sont en effet considérées davantage comme des investissements dans des immeubles que comme des investissements « autres », attendu la relation durable entre les sociétés du groupe.

La valeur comptable nette de la rubrique « Installations, machines, outillage et mobilier » s'élève à 129,4 millions EUR, contre 115,1 millions EUR l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 17,2 millions EUR, soit 14,93%. Outre les nouveaux investissements se chiffrant à 53,5 millions EUR cet exercice, les amortissements s'élèvent à 38,1 millions EUR, les désaffectations à 1,4 million EUR et les transferts d'une autre rubrique à 0,3 million EUR.

Les IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES se montent à 4.640,4 millions EUR, contre 4.656,3 millions EUR l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 16,0 millions EUR, soit 0,34%.

La S.A. Éts Fr. Colruyt a vendu des actions dans la S.A. Finco, la S.A. Ticom et la S.A. Fraluc. Cette vente a entraîné une diminution des immobilisations financières de 71,2 millions EUR.

Dans le courant de l'exercice 2017/2018, la S.A. Éts Fr. Colruyt a souscrit des augmentations de capital dans les sociétés S.A. First Retail International2, S.C.R.L. SmartRetail, S.A. Ticom, S.A. Northwester II, S.A. NewPharma Group et Colruyt Renewable Energy Private Limited pour un montant total de 34,8 millions EUR. Le montant le plus élevé concernait l'augmentation de capital dans la S.A. NewPharma Group et Colruyt Renewable Energy Private Limited.

En outre, la participation dans UAB Palink a été transférée de la rubrique « Placements de trésorerie » vers la rubrique « Immobilisations financières ». La valeur comptable nette s'élève à 21,6 millions EUR.

BILAN - ACTIF - Actifs courants

Le 01/10/2017, la S.A. Éts Franz Colruyt a repris l'exploitation du centre de distribution de Ghislenghien de la société S.A. Waldico. La prestation de services logistiques que la S.A. Waldico fournissait exclusivement à la S.A. Colruyt est ainsi intégrée au sein d'une même société. Pour ce

faire, la S.A. Colruyt a racheté tous les actifs non courants à la valeur comptable et a proposé un contrat de la S.A. Colruyt à tous les membres du personnel de la S.A. Waldico.

Les ACTIFS COURANTS s'élèvent à 1.413,6 millions EUR, contre 957,2 millions EUR l'exercice précédent, soit une augmentation de 456,4 millions EUR ou de 47,69%. Ils atteignent 22,21% du total du bilan.

La rubrique « Stocks et commandes en cours d'exécution » se monte à 365,4 millions EUR, contre 337,1 millions EUR, soit une augmentation de 28,3 millions EUR ou de 8,39% par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de l'achat du stock de Waldico et de Colex.

La rubrique « Créances à un an au plus » atteint 452,7 millions EUR, contre 390,7 millions EUR l'exercice précédent, soit une hausse de 62,0 millions EUR ou de 15,86%, en raison, d'une part, d'une augmentation du poste « Créances commerciales » de 61,4 millions EUR et, d'autre part, d'une hausse du poste « Autres créances » de 0,6 million EUR.

La rubrique « Placements de trésorerie » s'élève à 507,8 millions EUR, contre 195,3 millions EUR l'exercice précédent, soit une hausse de 312,5 millions EUR ou de 160,03%. Cela concerne le rachat d'actions propres (de plus amples explications figurent au point 17) et le transfert de la participation dans UAB Palink vers la rubrique « Immobilisations financières ».

La rubrique « Valeurs disponibles » s'élève à 77,7 millions EUR, contre 24,9 millions EUR l'exercice précédent, soit une augmentation de 52,8 millions EUR ou de 211,89%. En raison du Bank Holiday du 30/03/2018 et du week-end de Pâques, un montant élevé lié aux modes de paiement électroniques a été enregistré dans la rubrique « Valeurs disponibles ».

La rubrique « Comptes de régularisation » s'élève à 3,0 millions EUR, contre 3,4 millions EUR l'exercice précédent, soit une diminution de 0,4 million EUR. Cela concerne des charges à reporter en matière d'assurances, des intérêts à percevoir sur des prêts et des garanties et d'autres charges déjà payées.

BILAN - PASSIF - Capitaux propres

Les capitaux propres de la S.A. Éts Fr. Colruyt s'élèvent à 1.495,1 millions EUR, contre 1.466,6 millions EUR l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 28,5 millions EUR, soit 1,95%. Les capitaux propres représentent 23,49% du total du bilan.

Au 31 mars 2018, le capital de la S.A. Éts Fr. Colruyt se chiffrait à 315.895.294,33 EUR et était représenté par 150.196.352 actions.

La proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2017/2018 soumise à l'Assemblée générale a déjà été abordée au point 2. Les chiffres repris s'entendent donc sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 5,2 millions EUR, contre 5,5 millions EUR l'exercice précédent, soit une diminution de 0,3 million EUR. Celle-ci s'explique surtout par la reprise d'une provision dans le cadre des indemnités de chômage avec complément d'entreprise pour un montant de 0,4 million EUR.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 0,08% du total du bilan.

BILAN - PASSIF - Dettes

Les dettes s'élèvent à 4.863,9 millions EUR, contre 4.386,5 millions EUR l'exercice précédent, soit une hausse de 477,4 millions EUR ou de 10,88%. Les dettes s'élèvent à 76,43% du total du bilan.

Le solde de la rubrique « Dettes à plus d'un an », c'est-à-dire les emprunts à long terme, se chiffre à 3.250,1 millions EUR et englobe les prêts consentis par la S.A. Finco. Au cours de l'exercice actuel, une reprise a été opérée dans le cadre de la facilité de crédit en cours pour les investissements dans les immobilisations.

La rubrique « Dettes financières » s'élève à 229,5 millions EUR, contre 37,8 millions EUR l'exercice précédent, et comprend le compte courant pour un montant de 228,4 millions EUR avec la S.A. Finco.

La rubrique « Dettes à un an au plus » s'élève à 1.600,3 millions EUR, contre 1.420,9 millions EUR l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 179,4 millions EUR, soit 12,63%. Les dettes commerciales atteignent 867,7 millions EUR, contre 842,7 millions EUR l'exercice précédent, soit une hausse de 25,0 millions EUR ou de 2,96%. Les dettes à l'égard des fournisseurs augmentent en raison de la croissance des activités de la société. La rubrique « Autres dettes » s'élève à 179,4 millions EUR et comprend 168,5 millions EUR à verser sous forme de dividendes, tantièmes et participation aux bénéfices pour l'exercice 2017/2018.

COMPTE DE RÉSULTATS

Résultat d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice 2017/2018 s'élève à 316,9 millions EUR, contre 310,0 millions EUR l'exercice précédent, soit une augmentation de 6,9 millions EUR ou de 2,22% par rapport à l'exercice précédent.

La rubrique « Chiffre d'affaires » se monte à 6.620,8 millions EUR, contre 6.490,6 millions EUR l'exercice précédent, soit une augmentation de 130,1 millions EUR ou de 2,00%. La hausse du chiffre d'affaires s'explique par l'augmentation du nombre de magasins et de points d'enlèvement exploités par la S.A. ÉtS Fr. Colruyt et par un chiffre d'affaires accru par m² dans les magasins existants.

La rubrique « Achats de matières premières et auxiliaires et de marchandises » s'élève à 5.177,3 millions EUR, contre 5.094,0 millions EUR l'exercice précédent, soit une hausse de 83,3 millions EUR ou de 1,63% en raison du développement des activités commerciales.

La marge de vente brute se chiffre à 1.443,5 millions EUR (21,80% du chiffre d'affaires), contre 1.396,6 millions EUR (21,52% du chiffre d'affaires) l'exercice précédent. Comme les années précédentes, Colruyt a continué à mener sa politique des meilleurs prix de façon cohérente et transparente lors du dernier exercice. Colruyt garantit au consommateur les meilleurs prix, à chaque instant, pour chaque produit.

Les remises de fin d'année et autres interventions reçues des fournisseurs, ayant trait directement aux achats de marchandises, sont reprises dans la rubrique « Achats ».

Les rubriques « Production immobilisée » et « Variation de stock des en-cours de fabrication et Commandes en cours d'exécution » se montent à 36,4 millions EUR, contre 39,7 millions EUR l'exercice précédent, soit une diminution de 3,4 millions EUR ou de 8,53%. La première rubrique porte pour l'essentiel sur des prestations activées des services techniques internes en matière d'aménagement des bâtiments centraux, des magasins et des installations.

La rubrique « Autres produits d'exploitation » s'élève à 317,4 millions EUR, contre 315,5 millions EUR l'exercice précédent, soit une hausse de 1,9 million EUR ou de 0,59%. Elle comprend principalement les interventions publicitaires, les produits d'exploitation qui n'ont pas de lien direct avec la vente de marchandises, les plus-values sur la réalisation des immobilisations corporelles et les refacturations aux filiales.

La rubrique « Services et biens divers » s'élève à 682,7 millions EUR, contre 679,1 millions EUR l'exercice précédent, soit une hausse de 3,5 millions EUR ou de 0,52%. Un changement est observé dans les rubriques « Prestations, honoraires et cotisations », « Entretien et réparations », « Frais logistiques », « Location des immeubles et terrains » et « Frais informatiques ».

Les coûts liés aux **prestations, honoraires et cotisations** se chiffrent à 31,0 millions EUR, contre 17,8 millions EUR l'exercice précédent, soit une hausse de 13,2 millions EUR ou de 74,45% en raison principalement de l'exécution de programmes de transformation majeurs.

La rubrique « **Entretien et réparations** » se monte à 28,7 millions EUR, contre 37,9 millions EUR l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 9,3 millions EUR, soit 24,41%.

Les **frais logistiques** s'élèvent à 90,7 millions EUR, contre 99,1 millions EUR l'exercice précédent, soit une baisse de 8,4 millions EUR ou 8,49% en raison principalement du transfert de l'activité Waldico.

Les coûts liés à la **location des immeubles et terrains** sont de 76,6 millions EUR, contre 71,8 millions EUR l'exercice précédent, soit une hausse de 4,7 millions EUR ou de 6,60%, en raison principalement du transfert de l'activité Waldico et de l'indexation des loyers.

Les **frais informatiques** s'élèvent à 111,1 millions EUR, contre 114,4 millions EUR l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 3,3 millions EUR ou de 2,84%.

La rubrique « Rémunérations, pensions et autres frais de personnel » concerne les charges salariales, y compris les provisions pour le pécule de vacances et la prime de fin d'année, et se monte à 728,6 millions EUR, contre 699,3 millions EUR pour l'exercice précédent. Cela représente une hausse de 29,4 millions EUR ou de 4,20% par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par l'intégration de l'activité et des membres du personnel Waldico, l'augmentation générale de l'effectif et l'application de l'indexation. L'évolution de l'effectif est traitée dans le bilan social.

La rubrique « Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations » s'élève à 66,3 millions EUR, contre 62,4 millions EUR l'exercice précédent, soit une hausse de 3,9 millions EUR ou de 6,41%, en raison du programme d'investissement des exercices précédents.

Au cours de cet exercice, les provisions grevant les résultats d'exploitation ont été comptabilisées en tant que produit net de 0,5 million EUR, contre un produit net de 1,5 million EUR l'exercice précédent. Le produit net fait suite à une diminution de la provision dans le cadre des litiges juridiques et des indemnités de chômage avec complément d'entreprise en raison de la modification du cadre légal.

La rubrique « Autres charges d'exploitation » s'élève à 3,1 millions EUR, contre 3,3 millions EUR l'exercice précédent, et se compose, d'une part, de diverses taxes régionales et locales et, d'autre part, de moins-values sur la réalisation de créances et d'immobilisations corporelles.

Résultats financiers

Le résultat financier se solde par une charge nette de 51,8 millions EUR par rapport à une charge nette de 29,7 millions EUR l'exercice précédent. Au cours des deux exercices, une plus-value a été réalisée sur la vente interne de participations.

Les produits des immobilisations financières s'élèvent à 2,2 millions EUR, contre 2,5 millions EUR l'exercice précédent, et comprennent les intérêts perçus sur les prêts accordés à diverses entreprises liées.

Les produits des actifs courants comprennent les intérêts perçus sur les prêts accordés ainsi que divers intérêts pour un montant de 0,2 million EUR.

Les autres produits financiers se montent à 1,3 million EUR, contre 1,3 million EUR l'exercice précédent, et se composent, d'une part, de remises sur paiement obtenues, de plus-values sur des placements de trésorerie, de suppléments pour paiement non comptant et de commissions dans le cadre de cautionnements.

Les produits financiers non récurrents s'élèvent à 54,8 millions EUR, contre 74,4 millions EUR l'exercice précédent. Une plus-value de 54,8 millions EUR a été enregistrée cet exercice à la suite de la vente des participations dans la S.A. Finco et Fraluc.

Les charges des dettes s'élèvent à 108,4 millions EUR, contre 107,4 millions EUR l'exercice précédent, soit une augmentation de 1,0 million EUR ou de 0,97%. Les intérêts sur les prêts à plus d'un an se chiffrent à 106,8 millions EUR, contre 106,5 millions EUR l'exercice précédent.

Les réductions de valeur sur actifs courants résultent en un produit net de 0,1 million EUR, contre un produit net de 0,3 million EUR l'exercice précédent, en raison de l'évaluation des placements de trésorerie à la valeur marchande.

Les autres charges financières de 1,7 million EUR concernent en grande partie les frais bancaires, les commissions sur les garanties bancaires et les frais de bourse.

Les charges financières non récurrentes s'élèvent à 0,3 million EUR, contre 0,4 million EUR l'exercice précédent, en raison des réductions de valeur actées et des moins-values réalisées.

Bénéfice de l'exercice

La S.A. Éts. Fr. Colruyt a clôturé l'exercice 2017/2018 sur un BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS de 265,2 millions EUR, contre 280,4 millions EUR l'exercice précédent. Cette baisse de 15,2 millions EUR fait suite à la plus-value réalisée l'exercice précédent sur la vente interne des participations dans le secteur de la distribution.

Les IMPÔTS sur le résultat s'élèvent à 70,0 millions EUR, soit 26,39% du résultat avant impôts. L'exercice précédent, le taux d'imposition était de 24,79%. Le prélèvement sur les impôts différés se monte à 0,2 million EUR.

Le BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS de l'exercice 2017/2018 se chiffre à 195,0 millions EUR, contre 210,7 millions EUR l'exercice précédent.

Le BÉNÉFICE À AFFECTER, après transfert aux réserves immunisées, s'élève pour l'exercice 2017/2018 à 194,3 millions EUR, contre 209,4 millions EUR l'exercice précédent.

4. Sur la base des données actuelles, la société n'a pas connaissance de risques et incertitudes autres que ceux mentionnés dans le rapport annuel de Colruyt Group pour autant que ceux-ci concernent la société (www.colruytgroup.com).

5. Après la clôture de l'exercice, aucun événement ayant un impact important sur les comptes annuels n'est survenu.

6. Nous n'avons connaissance d'aucune circonstance susceptible d'influencer notablement le développement de la société.

7. Les travaux de recherche et de développement se concentrent principalement sur le développement de logiciels propres et d'applications et de techniques en matière d'énergies renouvelables.

8. Comparé au précédent exercice, les nouvelles règles d'évaluation ont été appliquées lors de la clôture des comptes annuels au 31/03/2018.

Les règles d'évaluation ont été modifiées comme suit : en règle générale, les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 ans, à l'exception des programmes de

groupe qui sont amortis sur une période de 3, 5, 7 ou 10 ans, en fonction de leur durée de vie estimée.

9. Le Conseil d'administration communique que la S.A. Éts Fr. Colruyt, société mère de Colruyt Group, attribuera en septembre 2018 une participation aux bénéfices aux membres du personnel des sociétés belges de Colruyt Group, dans le cadre de la loi du 22 mai 2001 et de la C.C.T. du 21 juin 2016 conclue au niveau du groupe. Cette participation aux bénéfices consistera en une attribution d'actions ou d'espèces, au choix du membre du personnel. Les actions seront attribuées au départ d'actions détenues par la S.A. Éts Fr. Colruyt. En outre, il sera attribué un bonus en espèces, et ce, dans le cadre de la C.C.T. nationale 90, modifiée par la C.C.T. 90bis du 21 décembre 2010, concernant les avantages non récurrents liés aux résultats.

10. Le commissaire s'est vu confier une mission exceptionnelle à la suite de l'augmentation de capital réservée au personnel.

11. Les principaux instruments financiers de la société se composent des prêts bancaires et inter-sociétés, des découverts, des liquidités en banque et des dépôts bancaires et inter-sociétés à court terme. Le principal objectif de ces instruments financiers est de collecter des fonds pour le financement des activités de la société. Par ailleurs, la société dispose également de divers autres actifs et passifs financiers, tels que les créances et les dettes, afférents directement à ses activités. La politique de trésorerie a pour but d'assurer un accès permanent à des liquidités suffisantes ainsi que de suivre et de limiter les éventuels risques de taux d'intérêt et de change, conformément aux objectifs et aux directives définis par le Conseil d'administration.

12. Aucune opération susceptible d'entraîner un conflit d'intérêts au sens de l'article 523 du Code des sociétés n'est survenue au cours de l'exercice.

13. La déclaration relative à la gestion des risques et au contrôle interne est publiée dans la partie « Corporate Governance » du rapport annuel consolidé 2017/2018 de Colruyt Group (www.colruytgroup.com).

14. La déclaration relative à la « Gouvernance d'entreprise / administration durable » ainsi qu'au « Comité d'audit » peut être consultée dans la partie « Corporate Governance » du rapport annuel consolidé 2017/2018 de Colruyt Group (www.colruytgroup.com).

15. Le rapport de rémunération 2017/2018 est publié dans la partie « Corporate Governance » du rapport annuel consolidé de 2017/2018 de Colruyt Group (www.colruytgroup.com).

16. Le rapport de durabilité 2017/2018 peut être consulté sur le site internet de Colruyt Group (www.colruytgroup.com).

17. Le 18 décembre 2017, la S.A. Éts Fr. Colruyt a augmenté son capital de 10.157.862,00 EUR par le biais d'une augmentation de capital réservée aux membres du personnel. Cette augmentation de capital a donné lieu à l'émission de 260.458 actions.

Le capital autorisé non souscrit s'élève à 274,0 millions EUR. Le Conseil d'administration n'a pas réalisé d'augmentation de capital sur cette base au cours de l'exercice.

18. Le 27 septembre 2017, le Conseil d'administration de Colruyt Group a approuvé le lancement d'un programme de rachat d'actions propres, qui verra Colruyt Group racheter des actions propres pour un montant maximal de 350 millions EUR. Ce programme de rachat a pris cours le 2 octobre 2017 et devrait durer deux ans, son but étant de réduire l'excédent de trésorerie de la société ainsi que son capital en détruisant totalement ou partiellement les actions acquises par le biais du programme de rachat. Les rachats seront conformes aux lois et réglementations en vigueur et s'inscriront dans le cadre du mandat délivré par l'Assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2014. Le programme sera principalement exécuté par un intermédiaire indépendant en vertu d'un mandat discrétionnaire, ce qui permettra de procéder aux rachats à la fois pendant les périodes ouvertes et fermées.

Depuis plusieurs années, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires mandate le Conseil d'administration de la S.A. Éts Fr. Colruyt aux fins de l'acquisition d'actions propres. Cette acquisition d'actions intervient conformément à l'article 620 du Code des sociétés et aux articles 205 à 207 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 14 octobre 2014 a décidé de renouveler pour une période de 5 ans le mandat susmentionné accordé au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a déjà à plusieurs reprises fait usage du mandat en acquérant en bourse, par l'intermédiaire d'institutions financières, des actions propres de la société. Le Conseil d'administration mandate le Président et le CFO de la société aux fins de déterminer les modalités à respecter pour le rachat d'actions propres.

Conformément à l'article 207 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001, les informations relatives aux opérations de rachat effectuées doivent être communiquées à l'Autorité des Services et Marchés financiers (FSMA) au plus tard à la fin de la septième journée boursière suivant leur date d'exécution et être simultanément publiées par la société par le biais d'un communiqué de presse sur notre site web www.colruytgroup.com.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration a une nouvelle fois fait usage de son mandat. Il a été procédé au rachat de 7.420.187 actions propres, représentant un investissement total de 327,65 millions EUR.

Au 31 mars 2018, la S.A. Éts Fr. Colruyt détenait 11.688.496 actions propres, soit 7,78% du nombre total d'actions émises (150.196.352) à la fin de la période.

Sous la condition suspensive de l'approbation par l'Assemblée générale, 25.592 actions propres seront octroyées aux travailleurs qui souhaitent recevoir leur participation aux bénéfices 2017/2018 sous la forme d'actions.

Conformément à l'article 622 par. 1^{er} du Code des Sociétés, le Conseil d'administration décide que les droits aux dividendes des actions ou certificats détenus par la S.A. Éts Fr. Colruyt continueront à être suspendus et sont échus pour la période durant laquelle ils sont détenus. Aucun dividende ne sera par conséquent payé pour ces titres et les droits de vote liés à ces actions sont également suspendus.

19. Le Conseil d'administration propose de renommer Monsieur Jef Colruyt (numéro national 58.10.18-253.10, mentionné avec son autorisation expresse) comme administrateur pour une période de 4 ans, au terme de laquelle il pourra être renommé à l'Assemblée générale en 2022.

20. Le mandat de Monsieur Wim Colruyt prend fin lors de l'Assemblée générale du 26/09/2018 et le Conseil d'administration propose de ne pas le reconduire.

Le Conseil d'administration propose de nommer la S.A. Korys Business Services III, dont le siège social est établi à 1654 Huizingen, Guido Gezellestraat 126, numéro d'entreprise 0422.041.357, ayant

pour représentant permanent Monsieur Wim Colruyt (numéro national 61.07.28-225.71, mentionné avec son autorisation expresse) comme administrateur pour une période de 4 ans, au terme de laquelle elle pourra être renommée à l'Assemblée générale en 2022.

21. La société possède une succursale au Luxembourg.

22. Décharge aux administrateurs

Nous vous prions de donner décharge à la S.P.R.L. Delvaux Transfert, ayant pour représentant permanent Monsieur Willy Delvaux, précédemment administrateur de la S.A. Éts Fr. Colruyt, pour l'exercice de son mandat pour la période 01/04/2017-27/09/2017.

Nous vous prions de donner décharge à la S.A. Korys Business Services III, ayant pour représentant permanent Monsieur Piet Colruyt, précédemment administrateur de la S.A. Éts Fr. Colruyt, pour l'exercice de son mandat pour la période 01/04/2017-27/09/2017.

Nous vous prions de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice écoulé.

23. Nous vous prions de donner décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat durant l'exercice écoulé.

Hal, le 15 juin 2018

Jef Colruyt
Administrateur

Frans Colruyt
Administrateur